

## *Terres socialisées au Portugal en 1975: les circonscriptions de Montemor-O- Novo et d'Alcacer do Sal*

Bernard DOMENECH  
Michel DRAIN

**RESUME** La réforme agraire dans deux circonscriptions de l'Alentejo portugais (deux tiers d'expropriations) recouvre une grande diversité dans la socialisation des terres: formes d'organisation en domaines de l'Etat et coopératives, modes d'occupation du sol.

**ABSTRACT** The agrarian reform in two districts of the Alentejo region (up to two-third expropriations) takes different aspects in the socialization process of the land including organization in state-owned lands and cooperatives and different land uses.

**RESUMEN** A reforma agraria em dois circunscricções do Alentejo portugues (dois terçeros de expropriações), apresenta uma grande diversidade da socialização das terras: os modos de organização em dominios estaduais ás cooperativas, e tambem da ocupação do solo.

- ALENTEJO
- COOPERATIVE
- PORTUGAL
- REFORME AGRAIRE
- SOCIALISATION

- ALENTEJO
- COOPERATIVE
- LAND REFORM
- PORTUGAL
- SOCIALIZATION

- ALENTEJO
- COOPERATIVA
- PORTUGAL
- REFORMA AGRARIA
- SOCIALIZACAO

Les deux circonscriptions de Montemor-O-Novo et d'Alcacer do Sal, situées en Alentejo, à une centaine de kilomètres au sud-est de Lisbonne, furent caractérisées par l'ampleur et la précocité du mouvement d'occupation des terres qui marqua le début de la réforme agraire portugaise. L'ensemble représente 271 000 hectares sur lesquels l'emportent deux grands types d'utilisation du sol: au nord, l'exploitation de la suberaie, l'agriculture sèche et l'élevage extensif, au sud, la riziculture intensive, le long des vallées du Sado et de son petit affluent de rive droite. La grande et la très grande propriété y dominaient de manière absolue, y compris dans les terres irriguées. La circonscription d'Alcacer do Sal comportait même quelques-uns des domaines les plus étendus du Portugal, exploités par de grandes sociétés agro-alimentaires: six d'entre elles y totalisaient plus de 30 000 hectares, dont 2 500 étaient irrigués.

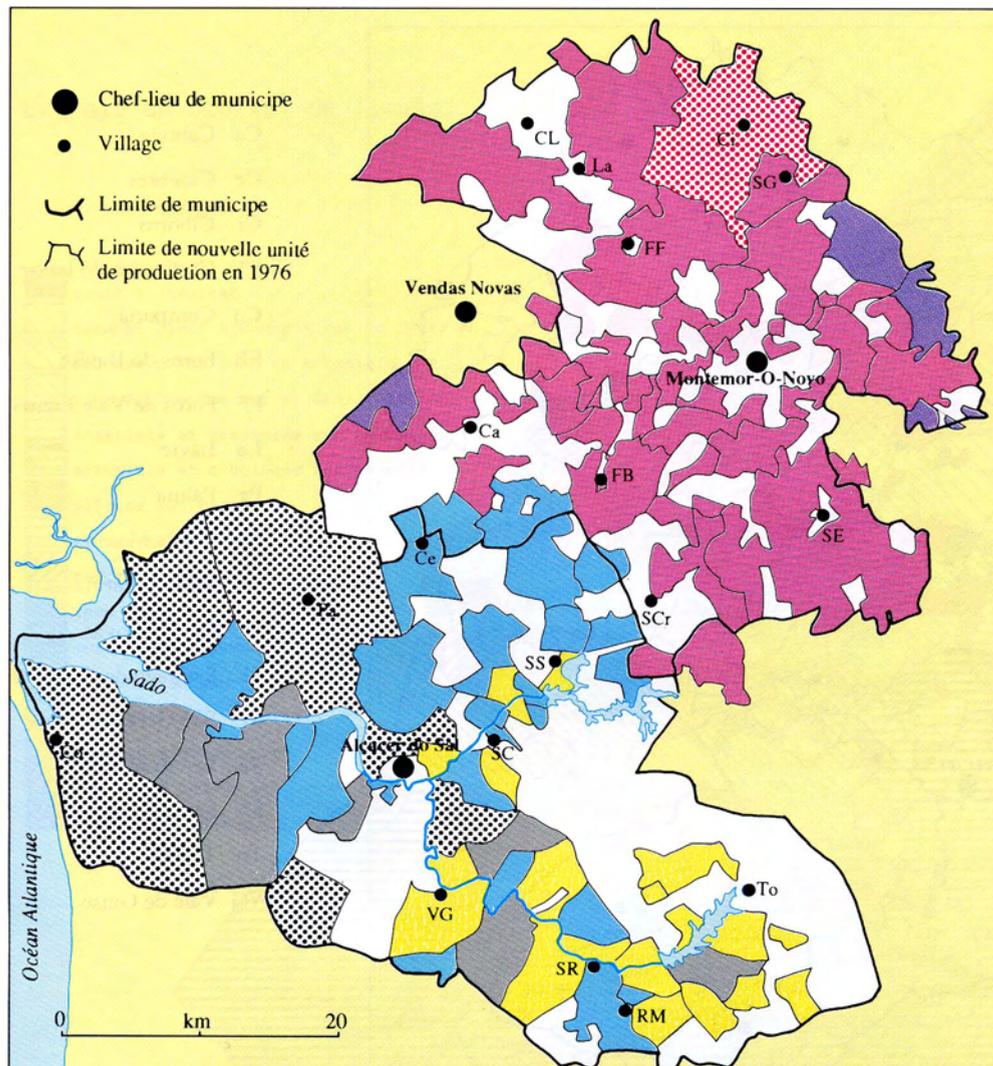
Par leur étendue, comme par le nombre et la diversité des nouvelles unités de production qui furent créées, ces deux circonscriptions constituent un choix raisonné et représentatif de l'aire de réforme agraire portugaise. La lecture des trois cartes permet de mettre en évidence certains traits majeurs du processus.

### **L'étendue et la diversité des terres socialisées**

Près des deux tiers de leur superficie ont donc été expropriées, sans pourtant représenter la totalité des terres susceptibles d'être expropriées ou nationalisées. 132 000 hectares se sont trouvés finalement gérés par 55 coopératives de travailleurs agricoles —ne sont pas comprises celles dont les terres s'étendent sur les territoires d'Alcacer ou de Montemor et dont le siège est dans une circonscription voisine. Par ailleurs, plus de 40 000 hectares, auparavant gérés, pour la plupart, par des sociétés agro-alimentaires, le furent désormais directement par l'Etat avec l'aide de commissions de travailleurs.

### **La diversité des formes d'organisation**

Outre cette distinction entre domaines de l'Etat et coopératives, on peut reconnaître, parmi ces dernières, des modes différents d'organisation, même parmi celles dépendant directement des syndicats de travailleurs agricoles d'obédience communiste. Ainsi, à Montemor, les coopératives se sont-elles trouvées rattachées à un *secrétariat* de circonscription suivant un modèle classique et hiérarchisé. Le secrétariat avait une capacité de mobilisation des tra-



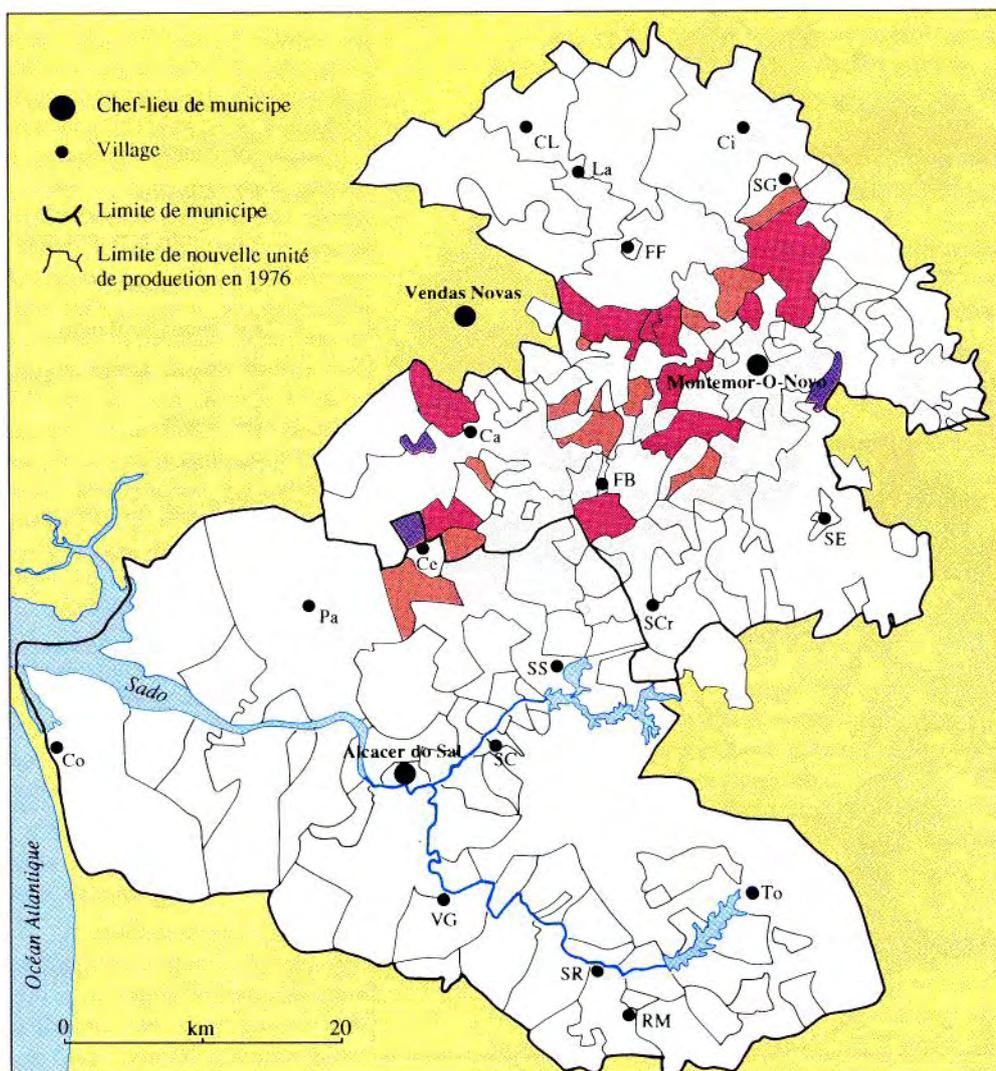
- Ca Cabrela
- Ce Casebres
- Ci Ciborro
- CL Cortiçadas do Lavre
- Co Comporta
- FB Foros do Baldio
- FF Foros de Vale Figueira
- La Lavre
- Pa Palma
- RM Rio de Moinho
- SC Santa Catarina
- SCr São Cristovão
- SE Santiago do Escoural
- SG São Geraldo
- SR São Romão
- SS Santa Susana
- To Torrão
- VG Vale de Guiso

- Coopératives relevant de l'organisation syndicale de Montemor
- Coopératives relevant de l'organisation syndicale de Montemor mais semi-indépendantes
- Coopératives d'Alcacer groupées dans l'Union des coopératives «Horizonte Novo»
- Coopératives d'Alcacer indépendantes
- Coopératives relevant d'organisations syndicales des circonscriptions voisines
- Domaines de l'Etat
- Terres gérées par une commission de travailleurs

## 1. Formes d'organisation et de rattachement

vailleurs mais peu de moyens pour assurer le soutien technique des coopératives. Par contre, à Alcacer, une *union* rassemblait certaines de ces nouvelles unités et les soutenait efficacement dans l'acquisition de moyens de production ou à travers les services agronomiques et vétérinaires

qu'elle proposait. Enfin, de nombreuses coopératives sont restées indépendantes ou semi-indépendantes. Elles représentaient autant de cas spécifiques, l'ancien propriétaire des terres ou son représentant y jouant, parfois encore, un rôle non négligeable.



- Ca Cabrela
- Ce Casebres
- Ci Ciborro
- CL Cortiçadas do Lavre
- Co Comporta
- FB Foros do Baldio
- FF Foros de Vale Figueira
- La Lavre
- Pa Palma
- RM Rio de Moinho
- SC Santa Catarina
- SCr São Cristovão
- SE Santiago do Escoural
- SG São Geraldo
- SR São Romão
- SS Santa Susana
- To Torrão
- VG Vale de Guiso

- Premières occupations de domaines antérieures au 11 mars 1975
- Occupations entre le 12 mars et le 18 avril 1975
- Occupations entre le 19 avril et le 31 juillet 1975

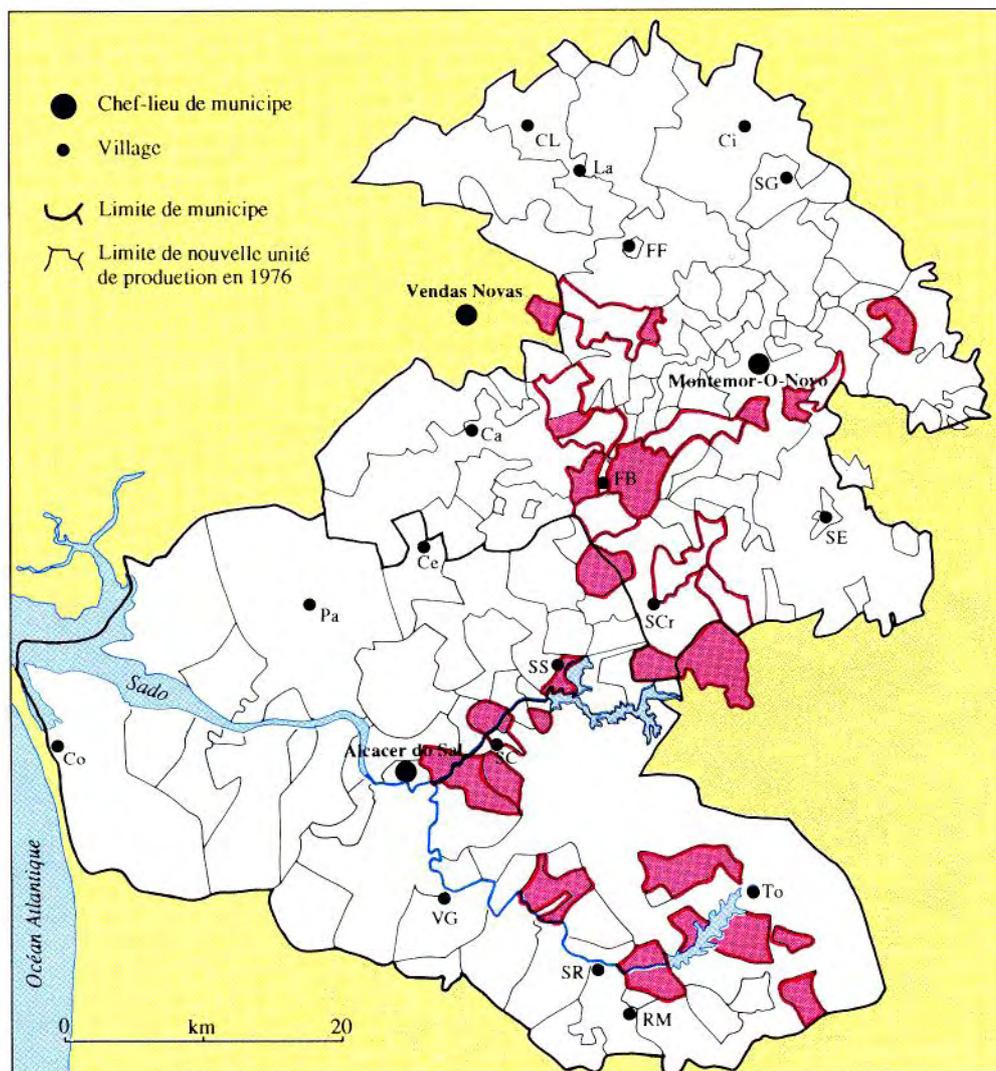
## 2. Les premières occupations de grands domaines

Le «conseil» de Montemor et celui d'Alcacer comptent trois occupations précoces, intervenues avant même le changement d'orientation politique du 11 mars 1975. On ne comptait alors, dans tout le Portugal, que quelques centaines d'hectares occupés. On constate une lente extension du mouvement dans les mois qui suivent autour de ces foyers initiaux. Les nouvelles unités de production résultent, ici, d'une succession de phases d'occupations s'étendant sur près de neuf mois. Les dates retenues sont des dates repères de l'évolution politique et juridique dont les acteurs sociaux eurent connaissance, mais cela n'implique pas de liaison de cause à effet.

### Les modes d'occupation des terres

Les occupations précoces, celles qui devancèrent les lois d'expropriation de juillet 1975, furent, ici, relativement importantes. Elles se regroupent sur la carte entre Montemor et Vendas Novas. Le rôle de la garnison de cette dernière ville, favorable à la réforme agraire, ne fut pas

négligeable, mais n'explique pas l'absence d'occupations précoces au nord de celle-ci. Il semble préférable d'évoquer celui de la route nationale, de Lisbonne à Evora, comme moyen de propagation de ce processus, ce que confirme l'examen des circonscriptions voisines. Quant



- Ca Cabrela
- Ce Casebres
- Ci Ciborro
- CL Cortiçadas do Lavre
- Co Comporta
- FB Foros do Baldio
- FF Foros de Vale Figueira
- La Lavre
- Pa Palma
- RM Rio de Moinho
- SC Santa Catarina
- SCr São Cristovão
- SE Santiago do Escoural
- SG São Geraldo
- SR São Romão
- SS Santa Susana
- To Torrão
- VG Vale de Guiso

 Terres occupées après le 15 octobre 1975

 Terres des coopératives où les dernières occupations furent complémentaires d'occupations antérieures

### 3. Les dernières occupations de terres

Ce sont celles qui interviennent massivement à partir du moment où il est devenu possible, au sein des coopératives nouvellement constituées, de payer les salaires à l'aide du crédit agricole d'urgence (décret loi n°586/75 promulgué le 15 octobre 1975). Onze nouvelles unités de production sont constituées à partir de ce moment, principalement dans les vallées du Sado et de son affluent de Santa Catarina, et là où domine l'agriculture irriguée. Six autres, toutes situées dans le «conseil» de Montemor, en profitent pour compléter et arrondir l'étendue déjà occupée antérieurement.

aux occupations tardives, elles furent de deux sortes. Celles qui apparaissent comme des compléments d'occupations antérieures et représentent l'achèvement d'un processus, et celles qui furent effectuées au sud-est d'Alcacer, probablement par les travailleurs ayant la moins forte conscience de classe, et qui sont le négatif des occupations précoces. Enfin, les nouvelles unités de production furent fréquem-

ment constituées autour de noyaux villageois de peuplement. Les villages obtinrent ainsi l'assise territoriale qui leur manquait et une fonction d'organisation dont ils avaient été jusque-là dépourvus. Ils passaient ainsi du rôle de simples dortoirs de la main-d'œuvre agricole à celui de centre d'une grande exploitation collective.